

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE 2013-00 TEL QU'AMENDÉ DE FAÇON À Y INTRODUIRE DES DISPOSITIONS PARTICULIÈRES APPLICABLES À LA ZONE M-554.

AUX PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2013-08

- Avis est donné que lors d'une séance tenue le 12 avril 2022, le conseil municipal de la ville de Sainte-Catherine a adopté le premier projet de règlement numéro 2013-08 intitulé « Règlement numéro 2013-08 modifiant le règlement numéro 2013-00 tel qu'amendé concernant les plans d'aménagement d'ensemble de façon à y introduire des dispositions particulières applicables à la zone M-554.

Ce projet de règlement s'applique à la zone C-554.

ZONE VISÉE	ADRESSES CONCERNÉES
C-554	Route 132 : 4740 à 4810 Lots 2 372 268-001, 2 371 941 et 4 073 174

Ce projet de règlement, conformément à la loi, fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui sera tenue par le conseil le 5 mai 2022 à 19 h dans la salle du conseil sise au 5465 boulevard Marie-Victorin, à la Ville de Sainte-Catherine.

EXPLICATIONS

L'objet de cette assemblée est d'informer les citoyens des diverses modifications qui seront apportées au règlement concernant les plans d'aménagement d'ensemble 2013-00. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou tout autre membre du conseil désigné par elle expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer sur les modifications apportées au règlement.

OBJET DU RÈGLEMENT

Ce projet de règlement a pour principal objet d'introduire des dispositions particulières applicables à la zone M-554

Ce projet de règlement peut être consulté aux Services des affaires juridiques et greffe, sis au 5465 boulevard Marie-Victorin, à Ville de Sainte-Catherine, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 13 h. De plus, toute personne désirant prendre connaissance du projet de règlement peut le faire en consultant le site internet de la municipalité, dans la section *Avis publics*.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le Service de l'aménagement du territoire et développement économique, au numéro (450) 632-0590 poste 5130.

Donné à Sainte-Catherine, ce 21 avril 2022



Mme Danielle Chevette, greffière par intérim